



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 11 juillet 2019

Objet : Adaptation des horaires aux conditions climatiques

Monsieur le Directeur des Espaces verts,

Dans votre note de service du 12 juin dernier, vous informiez les agents, au regard des conditions climatiques, du déclenchement de la période estivale. De fait, les horaires de travail étaient fixés de 6h00 à 13h30.

Par ailleurs, lors de notre rendez-vous du 03 juin, vous aviez évoqué le fait qu'à partir du 15 août, la luminosité à 6h00 du matin ne permettait pas une bonne exécution des tâches confiées. Vous avez donc envisagé de revenir, à cette date, aux horaires traditionnels.

Aussi, au vu de ces éléments, et afin que les agents n'aient pas à supporter les effets de la chaleur encore présente, nous vous demandons d'appliquer, du 15 août à fin août, un aménagement des horaires de 7h00 à 14h30 avec une pause de 11h00 à 11h30.

Alors même que Monsieur le Maire a exprimé sa volonté de garantir et maintenir le bien-être des personnels, cet engagement de votre part permettrait aux agents d'exercer leurs missions dans un contexte plus confortable et adapté.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur des Espaces verts, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o Le Syndicat CGT NMCA

Le Secrétaire Général
Hugues JEFFREDO